

**GENDARMERIE NATIONALE**  
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE **B.T.**

CODE UNITE **00764** PROCÈS-VERBAL N° **1504 / 197 9**

PROCÈS - VERBAL

ENQUETE PRELIMINAIRE

Renseignements  
Administratifs.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE **1** N° FEUILLET **1**

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**Observation d'objets volants non identifiés.**

1

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **R**, **R**, MDI-Chef, O.P.J. **L**, **P**, gendarme, A.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) **16 à 20 et 75 du code de procédure pénale,**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **Judi 6 décembre 1979, à 21 heures 30,** nous recevons un appel téléphonique émanant de **Me D**, en **...**. Elle nous signale que plusieurs personnes ont observé un phénomène lumineux aérien à partir de sa station service.

**Nous nous transportons sur les lieux.**

- CONSTATATIONS -

A notre arrivée, à 21 heures 45, les témoins: **Mr. L**, son épouse et **M. G** sont partis. Seul **Mr. D** peut nous relater les faits. Il se trouvait dans la cuisine lorsque **Mr. L** lui a demandé de sortir pour observer les lumières dans le ciel. Il a en effet vu durant une dizaine de minutes 5 traits lumineux, d'une longueur de 15 centimètres environ, au-dessus de la Centrale laitière de **...**, distante de 400 mètres environ. Ces formes se sont éteintes en donnant l'impression de s'éloigner vers l'Est.

**Me D** étant sortie sans lunettes n'a rien vu. Les autres témoins avaient observé quelques instants plus tôt, à partir du parking de l'hôtel restaurant **...**, une masse lumineuse au-dessus de la chapelle de la communauté de **...**

Nous ne remarquons rien d'anormal dans le ciel qui est assez clair, mouventoux par endroits, la lune est à l'Est en partie masquée; des étoiles sont visibles. Le temps est doux, il y a peu de vent. Aucun bruit anormal n'est perceptible dans les environs.

- MESURES PRISES -

Nous nous informons auprès de l'aérodrome de **...** Aucun mouvement d'aéronef n'a eu lieu à ce moment-là.

Nous rendons compte à notre commandant de compagnie qui se rend sur les lieux le 7 décembre à 09 heures.

- ENQUETE -

Le 10-12-79, **Mr. L** nous relate ses observations: En quittant le parking des **...**, en compagnie de son épouse et de **Mr. G**, il a vu une masse de lumière blanche au-dessus de la chapelle de **...**, voir même plus loin. Lorsqu'il a démarré, cette forme lumineuse a été masquée par les arbres. En arrivant devant la station **...**, cette masse s'était transformée en cinq traits lumineux qui ont disparu progressivement en s'éloignant vers l'Est. L'observation a duré de 21h15 à 21h30, (pièce n° 2). .../...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE LE **17 décembre 1979**

DESTINATAIRES

- M. le Préfet à **...**
- M. le Procureur de la République **...**
- M. le Général Cdt la **...** R.A.
- 2 M. le Ministre des Armées, direction de la gendarmerie.
- M. le Colonel Cdt la Légion de **...**

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. **groupement.**

SIGNATURE(S) **...**

Mr. D entendu le même jour, nous confirme ses explications du soir de l'observation. Il pense qu'il s'agit d'un effet de lune sur les nuages; (pièce n° 3).

Mr. G a également vu les phénomènes lumineux dans le ciel de . Il donne une description différente des "formes"; (pièce n° 4).

Me. L , F , entendue le 13 décembre, a vu les deux "apparitions". Ses explications diffèrent quant à l'aspect des sources lumineuses, (pièce n° 5).

A notre connaissance, ce phénomène n'a pas eu d'autre témoin sur la commune de .

Les formes aperçues, dessinées par les intéressés, font l'objet de la pièce n° 6.

Sur un extrait de la carte UTM, les positions des témoins ainsi que les directions des observations, sont indiquées, (pièce n° 7)

- RENSEIGNEMENTS DIVERS -

Date: 6-12-79.

Heure: entre 21h15 et 21h30.

Position des témoins: 1) coordonnées UTM;  
2) " UTM;

Nombre d'objets: 1) Un.  
2) Cinq.

Position suivie: Ouest - Est

Changement direction: Non.

Changement de vitesse: Non, déplacement lent.

Couleur forme brillance: Variable suivant les témoins.  
(PV audition et pièce n°6)?

Altitude: Non déterminée.

Site approximatif 1ère observation: 85 millièmes.

Crédibilité: Moyenne.

Durée d'observation: 15 minutes.

Grosueur de l'objet: Variable suivant les témoins.  
(PV audition et pièce n°6)

Conditions météorologiques: Ciel clair neutonneux, visibilité bonne, vent 180° Sud - 5 m/seconde avec des pointes de 6 à 7 mètres.  
température 12°  
humidité 65°/°

R.R.

L.P.

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ  
BT

P.V. N° 1504 / 19 79

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

- O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE I , R .

RÉFÉRENCES

CE JOUR

Dix décembre mil neuf cent soixante dix-neuf,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

H , R , MDL-Chef, O.P.J.  
I , P , gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES

16 à 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

A 10 heures, au bureau de la brigade, entendons:

I  
A . B , ans, né le , de M et de  
H , ferrailleur, demeurant route à ,  
, qui déclare:

"Le 6 décembre 1979 à 21 heures 15, je quittais le restaurant des  
au lieu-dit en . Mon épouse et un  
ami m'accompagnaient. Au moment où je sortais du parking à bord de ma  
voiture Peugeot 204 pour me diriger vers le Port du par le CD  
j'ai remarqué devant nous une masse de lumière blanche au-dessus de la  
chappelle de , peut-être même un peu plus loin. Je n'avais aucun  
point de repère car la chappelle n'était pas visible. Cette masse lumi-  
neuse, de la grosseur d'un panneau de limitation de vitesse, avait le  
contour irrégulier. Je ne suis pas en mesure de vous indiquer avec  
précision l'altitude de ce phénomène, peut-être une vingtaine de mètres  
au-dessus de la chappelle. -----

"J'ai démarré pour me rapprocher, il m'a alors semblé que cette  
lumière se déplaçait lentement de la gauche vers la droite, c'est-à-dire  
d'Ouest en Est. J'ai augmenté mon allure, elle a disparu derrière les  
sapins de la chappelle. Arrivé en haut de la côte, je n'ai plus vu cette  
masse diffuse mais cinq "objets étranges" au-dessus de la centrale  
laitière , au lieu-dit . Ils paraiss-  
aient fixes. Je me suis arrêté environ 350 mètres avant à la station  
essence de Mr. B . -----

"Le garagiste ainsi que son épouse sont sortis pour observer le  
phénomène. Les cinq objets avaient la forme de traits de la longueur de  
la première phalange de l'index et plus mince qu'un doigt. Ils émettaient  
une lumière orange diffuse. L'ensemble était un peu plus grand que la  
masse de lumière précédente. Nous avons observé ce phénomène une dizaine  
de minutes environ. Progressivement ces formes ont disparu une à une,  
donnant l'impression de s'éloigner lentement vers l'Est, toujours dans  
la même direction. -----

"Le ciel était clair, mousteux par endroits. Il y avait peu de  
vent. La lune était à l'Est pratiquement couverte. Il n'y avait pas de  
bruit. Deux étoiles étaient visibles à la verticale de la station. La  
laiterie se trouvait éclairée normalement. Ces formes lumineuses ne  
pouvaient être confondues avec les nuages car elles semblaient être  
nettement plus près du sol à une altitude de 1000 mètres environ. -----

"S.I. : Au moment de l'observation, la température était douce 10 à  
12 degrés. -----

S.I. : J'ai vu le phénomène durant 2 minutes environ max à partir du ..  
/ ..

"parking du restaurant. Il m'a fallu sans doute autant pour me  
"rendre à la station et faire appel à M. D ; l'observation à  
"partir de ce deuxième point a duré une dizaine de minutes  
"environ. -----

Le 10 décembre 1979, à 10 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

BT

P.V. N° 1504 / 19 79

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

- O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

D . R .

RÉFÉRENCES

CE JOUR Dix décembre mil neuf cent soixante dix-neuf,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), R . R . , MDL-Chef, O.P.J.

VOUS LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

A 14 heures à son domicile, entendons :

D . R . , ans, né le de R . et de G . ,  
A . , garagiste, demeurant au lieu dit en  
, qui déclare:

"Jeudi 6 décembre 1979, peu après 21 heures 15, M. L . s'est  
arrêté à la station. Il nous a demandé de sortir pour observer le ciel  
ayant vu des formes lumineuses inhabituelles. -----

"En effet, Un doigt et demi environ au-dessus du bâtiment principal  
de la Centrale Laitière de " , j'ai aperçu cinq lumières "blanc  
orange", de forme ovale, ayant un diamètre maximum de 15 centimètres  
environ. Ces formes étaient espacées de 30 centimètres environ et cons-  
tituaient un ensemble aligné légèrement arondi, plutôt parallèle au  
sol. Je suis incapable de vous indiquer l'altitude même approximative.

"Les lumières émisses étaient assez floues. J'ai eu l'impression  
qu'elles s'éloignaient vers l'Est. Deux se sont éteintes dans un premier  
temps et les trois dernières ont disparu de ma vue quelques minutes  
après. -----

"J'ai observé ce phénomène durant une dizaine de minutes au grand  
maximum. Le temps était dégagé avec un ciel moutonneux par endroit. Les  
étoiles étaient apparentes; par contre je n'ai pas prêté attention à la  
présence de la lune. Il y avait peu de vent, j'ignore d'où il soufflait.

"S.I. : Ces formes lumineuses se déplaçaient lentement toujours dans la  
même direction. -----

"S.I. : La station est située à 300 mètres environ de la Centrale laitière

"S.I. : A mon avis, il s'agit d'un effet de lune sur les nuages. -----

"S.I. : Mon épouse n'a rien vu ayant oublié ses lunettes dans la  
cuisine. C'est à la demande de M. L . qu'elle vous a prévenus. ----

Le 10 décembre 1979, à 14 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste n'ayant  
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

Le MDL-Chef R .

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

B.T.

P.V N° 1504 / 1979

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE  
ENTENDUE

G

G

RÉFÉRENCES

CE JOUR

Onze décembre mil neuf cent soixante dix-neuf,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

H. R., MDL-Chef, O.P.J.

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

A 15 heures 30, au bureau de la brigade, entendons:

G. R., ans, né le . de M. et de R. R., sans profession, demeurant , rue A qui déclare:

"Le jeudi 6 décembre, j'accompagnais M. et Me L. En quittant le restaurant des , vers 21 h 15, j'ai vu comme les autres un phénomène lumineux dans le ciel, en direction de la chapelle. Cette apparition avait la forme d'un gros trait, légèrement arrondi, plus épais dans le milieu, d'une longueur de l'ordre de 50 centimètres et de 10 centimètres de hauteur dans la partie la plus large. La lumière émise était jaune plutôt pâle sur le pourtour. J'ai eu l'impression que cette source lumineuse se trouvait beaucoup plus loin que la chapelle. Par contre je n'ai aucune idée quant à son altitude mais elle paraissait plus basse que les nuages. Le ciel était moutonneux; je n'ai pas remarqué d'étoiles.

Lorsque nous avons pris la route, les arbres nous ont masqué cette vue. Une fois arrêté à la station , j'ai aperçu cinq traits de forme arrondie, émettant une lumière jaune assez diffuse, ayant 10 centimètres de long et un doigt environ d'épaisseur. Ces formes étaient en partie superposées et l'ensemble représentait un cercle. Je ne les voyais pas bouger mais les lumières étaient de moins en moins visibles. Elles se sont éteintes progressivement une à une. Je les situais dans la direction de légèrement à droite du grand bâtiment. Elles ne paraissaient être très loin dans le ciel. Je n'ai aucune idée de la distance, ni de l'altitude.

S.I.: La nuit était assez claire mais il n'y avait pas de clair de lune.

S.I.: L'observation de ces phénomènes a duré environ 15 minutes.

S.I.: Une fois ces lumières éteintes il n'y a pas plus eu de trace visible dans le ciel. En compagnie de M. et Me L. j'ai quitté rapidement les lieux.

S.I.: C'est la première fois que je vois des phénomènes de ce genre.

Le 11 décembre 1979, à 16 heures 10,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

Le MDL-Chef R.

O. M.

GROUPEMENT

DES

COMPAGNIE O. V. N. I.

DE

UNITÉ

BRIGADE DE

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1504 / 19 79

PERSONNE  
ENTENDUE

Mme L , F née R .

RÉFÉRENCES

CE JOUR

Treize décembre mil neuf cent soixante dix neuf,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

L , P , gendarme A.P.J.

VOUS LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

---Entendons à 18 heures 25 au bureau de notre unité : ---

Mme L , F , née R , née le  
fille de R et de L , G , sans profession, demeurant  
route de A qui nous déclare : ---

---Le jeudi 6 décembre 1979, je me trouvais accompagnée de mon mari et de  
Mr G , C . En sortant du restaurant en

, j'ai vu comme mon mari un phénomène lumineux dans le ciel. ---

---Ce phénomène se situait au-dessus de la chapelle de la Communauté de  
. Cette apparition avait la forme d'un gros trait, légèrement arrondi  
contours non réguliers, plus épais dans son centre. La longueur pouvait être  
de l'ordre de 50 à 60 cm. L'épaisseur pouvait être de 10 à 15 cm dans sa  
partie la plus large. ---

---La lumière émise était de couleur jaune-orange sur l'ensemble du pour-  
tour de la dite forme. Je ne puis vous donner une idée en ce qui concerne  
son altitude, mais je peux vous certifier qu'elle se trouvait bien située  
en dessous des nuages, car le ciel était moutonneux. ---

---J'ai observé ce phénomène durant quelques secondes. J'ai vu deux étoiles  
dans l'EST par rapport à ma position. ---

---Lorsque nous avons pris la route, je me trouvais en qualité de passagère  
du côté avant droit. Je n'ai plus vu cette forme étant donné ma position  
basse, et le masquage des arbres. Par la suite, nous nous sommes arrêtés  
à la Station Mobil de Monsieur D . A cet endroit, j'ai réellement aperçu  
5 traits lumineux de forme arrondie genre de disque vu de profil. ---

---Ces 5 traits émettaient une lumière jaune voire orange. Ils pouvaient  
avoir une longueur de 40 à 50 cm et 10 cm d'épaisseur. Ces formes se  
trouvaient superposées 2 au dessus, 3 en dessous et une autre plus bas. ---

---L'ensemble ne représentait pas une forme circulaire parfaite. Ces formes  
sont restées en position stationnaire durant 10 minutes. Elles ne bougeaient  
pas. Par la suite ces lumières se sont éteintes progressivement une à une. ---

---J'ai situé ces lumières au-dessus de la laiterie de , mais  
à mon avis elles semblaient être assez éloignées de la tour centrale de la  
laiterie. Je ne puis vous donner une notion d'altitude ni de distance. ---

"S.I." Les conditions atmosphériques se trouvaient relativement bonnes au  
moment de l'observation du phénomène. J'ai vu deux étoiles à la verticale  
de la station. Je n'ai pas vu la lune malgré le ciel clair. Elle devait se  
trouver cachée par des nuages. ---

"S.I." J'ai observé ce phénomène durant 10 minutes. A aucun moment je n'ai  
entendu de bruit. Je n'ai pas remarqué la présence de traces dans le ciel  
lorsque ces formes se sont éteintes définitivement. ---/... O. M.

"S.I" Je n'ai pas remarqué de baisse de tension sur les projecteurs de la laiterie. Je n'ai absolument ressenti aucun phénomène physique sur ma personne. -----

---C'est mon mari qui a fait prévenir la brigade de gendarmerie de

---Une fois la disparition complète de ces phénomènes, nous avons quitté rapidement les lieux. -----

"S.I" C'est la première fois que j'ai observé des formes de ce genre.-----

---Le 13 décembre 1979 à 19 heures. -----

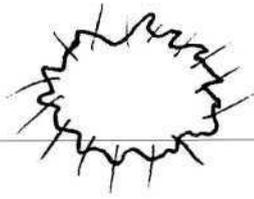
---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. -----

---( A signé au carnet de déclarations ).

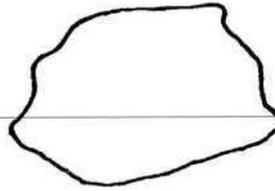
Le gendarme L.

, A.P.J.

1ère observation:



Mr. L , R



Me L , F

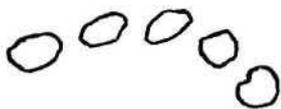
2ème observation



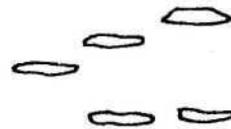
Mr. L , R



M. G , C



Mr. D , R



Mr. G , C



Me L , F

11° 10' 9" 8" 7" 6"



0°

SÉRIE M 761  
FEUILLE X-16 - LAMBALLE  
Edition 4 - IGNF — Mars 1968

File X-16 CARTE DE FRANCE - 1/50 000 - Typ

